

---

Compte-rendu et relevé de conclusions de la séance du jeudi 25 octobre 2012<sup>1</sup>

## Comité de Pilotage du Système d'Information de l'enseignement supérieur et de la recherche

Rédacteur : Sibylle Rochas

---

François Germinet, Président de l'Université de Cergy-Pontoise, assure dorénavant la co-animation du comité de pilotage du système d'information de l'ESR avec Eric Piozin, DGESIP.

### 1. SI Scolarité

#### 1.1. Présentation de la démarche retenue pour la mise à jour du cadre de cohérence scolarité – Vie étudiante (SIES) cf. diaporama

Le cadre de cohérence doit donner les informations nécessaires aux différents acteurs du domaine pour rendre possible les échanges de données.

Présentation du calendrier de révision du cadre de cohérence scolarité : appel d'offres fin juillet 2012, remise des offres le 10 septembre, réunion de négociation avec les deux candidats retenus, analyse des offres le 10 octobre, notification au candidat 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre 2012. La durée du marché est de 4 mois, pour une livraison finale en février 2013.

---

<sup>1</sup> Ont participé à cette séance :

CPU : M. François Germinet, Mme Sibylle Rochas

DGESIP : M. Eric Piozin

AMUE : M. Claude Ronceray, M. Marc Bouchara

Association Cocktail : M. Antoine de Daruvar, Mme Véronique Josso

IGAENR : M. Philippe Perrey

Renater : M. Patrick Donath, M. Didier Benza

Association des DGS : M. François Paquis

ADSI-CPU : M. Thierry Bédouin

CNRS-DSI : M. Marc Duchesnes

SG-DEPP: Mme Catherine Naviaux, M. Jean-Paul Dispagnie

SG-CePSI : Mme Maryse Le Bras, M. Philippe Maumy

DGRH-A : M. Brice Lannaud, Mme Michèle Guichard

MEN/STSI : M. Jean Cervoni

MESR/SIES : M. Olivier Lefebvre, Mme Isabelle Pouliquen

MEN/SIRHEN : M. Adolphe Benjamen

DGESIP-MINES : Mmes Clara Danon et Khadija Dib

Excusé : M. Philippe Christmann (STSI)

Le suivi du projet « mise à jour du cadre de cohérence scolarité » sera assuré par :

- le comité de pilotage du projet, constitué par le COPIL SI de l'ESR,
- le groupe projet (réunion mensuelle),
- le comité de suivi restreint (réunion tous les 15 jours) qui sera l'interlocuteur du prestataire,
- des groupes de pratique sur les processus fonctionnels, composés notamment de représentants des établissements.

**Recommandations du comité de pilotage du système d'information de l'ESR : malgré le léger retard pris dans la notification du marché au titulaire, veiller à l'articulation entre les calendriers du cadre de cohérence scolarité et du renouvellement du logiciel scolarité de l'Amue. Faire intervenir le titulaire pour une présentation des travaux lors du prochain COPIL SI de l'ESR.**

## 1.2. Plateforme PELICAN (SIES)

La plateforme de collecte des données de contractualisation, PELICAN, commune AERES/MESR, a fonctionné pour la vague C ; elle est en cours pour la vague D. Le dépôt sur PELICAN comprend des fiches structurées (ex. statistiques), des formulaires en workflow et des pièces annexes non structurées.

Les difficultés rencontrées pour la vague C sont résolues (fédération d'identités, ajout des PRES, modification du workflow pour les licences et masters, avenant pour assurer la compatibilité PELICAN/GHABI). Tous les établissements peuvent maintenant avoir accès aux indicateurs et à leurs fiches descriptives sur PELICAN, qu'ils soient ou non en vague de contractualisation. Une demande sera faite pour que la CPU puisse y avoir aussi accès. Actuellement, PELICAN récupère les fichiers de l'application ROF ainsi que les formats Cdm et les fournit à GHABI pour renvoi à l'établissement. La prochaine étape consistera à les traiter directement, c'est-à-dire à permettre à PELICAN d'ouvrir les fichiers CDM et traiter l'information. Mais il faudrait que les établissements puissent fournir leurs fichiers en CDM. Cette évolution de PELICAN concernera la vague A (juillet 2014), avec une généralisation en 2015 pour la vague B.

Autres évolutions de PELICAN prévues : des évolutions ergonomiques (demandes d'amélioration à faire remonter au SIES), évolutions liées à la contractualisation AERES/MESR (difficiles à anticiper).

**Recommandations du comité de pilotage du système d'information de l'ESR : afficher les calendriers d'évolution de PELICAN pour 2014, afin que les éditeurs (Amue, Cocktail) et les établissements puissent se préparer à fournir leurs fichiers en CDM.fr ; sensibiliser les établissements sur ces évolutions.**

## 1.3. Format d'échanges CDM.fr

La version V1.0. de CDM.fr (schéma d'échange pivot pour les formations et parcours) a été mise en ligne en juillet 2011 avec appel à commentaires auprès des établissements. Un travail sur la version V1.1 est mené actuellement en concertation entre le SIES, l'Amue et la MINES pour corriger les derniers bugs. La plaquette de présentation est en cours de validation par la direction de la communication du MESR.

Evolutions : le groupe de travail, sous la responsabilité du SIES, envisage une mise à jour annuelle de CDM. Une version V1.2 sortira prochainement avec notamment une extension du périmètre (description plus fine de la branche « course ») et une carte heuristique documentée. La MINES organise en mars 2013, à Strasbourg, une journée de sensibilisation des établissements intitulé : « Normes et standards : impacts et enjeux ».

**Recommandations du comité de pilotage du système d'information de l'ESR : diffuser la plaquette de présentation de CDM.fr et engager des actions de sensibilisation.**

#### 1.4. GHABI

Rappel : GHABI est l'outil de gestion des habilitations des formations ; il remplace HABILI. Les données concernant l'offre de formation passent de ROF à PELICAN, puis à l'AERES et à la DGESIP dans GHABI. GHABI est l'outil DGESIP, support du processus d'habilitation pour l'expertise par les différents acteurs, jusqu'au passage au CNESER et à l'accord du MESR pour l'habilitation des formations. Il comporte un module de données et un module édition des arrêtés et consultation des stocks.

GHABI est prévu pour la vague C (campagne 2013). Un travail est en cours entre le SIES et l'Amue pour pourvoir recetter la compatibilité avec CDM et des tests sont prévus avec des fichiers ROF, l'objectif étant un fonctionnement de GHABI en décembre 2012 (modules arrêtés et stock).

### 2. Point d'avancement du rapprochement Cocktail/Amue

Rappel : une convention de rapprochement entre Cocktail et l'Amue a été signée le 6 avril 2012, avec l'appui de la CPU. Elle comprend deux parties : la formalisation des collaborations d'une part et d'autre part un travail conjoint sur différents domaines.

Antoine de Daruvar et Claude Ronceray dressent un point d'avancement des travaux, qui se déroulent dans un excellent état d'esprit et dans un enrichissement mutuel. Après avoir précisé les enjeux du rapprochement entre Cocktail et l'AMUE, les deux organismes ont établi un diagnostic des axes de coopération, ce qui a nécessité d'expliciter et de bien comprendre la logique interne de chacun des deux parties, les difficultés et les avantages d'une coopération renforcée, les différences en termes de culture, ainsi que les options prises en terme d'architecture, de logiciels libres, etc. Le travail est aujourd'hui en cours de finalisation avec le cabinet, en vue d'une présentation en décembre 2012 aux CA et assemblées générales des deux structures, pour un choix qui devrait être fait avant la fin de l'année 2012. Deux scénarios sont envisagés avec des coopérations de dimension différente :

- soit un cadre conventionnel pour mettre en œuvre des collaborations entre Cocktail et l'Amue, avec la persistance de deux personnes morales,
- soit l'intégration des activités de l'Association Cocktail au sein de l'Amue.

Les possibilités et les risques seront objectivés pour chacun des deux scénarios.

**Le comité de pilotage du système d'information de l'ESR souligne à nouveau toute l'importance des travaux de convergence entrepris par Cocktail et l'Amue, dans la perspective d'une vision du SI des établissements ; il en attend les résultats fin 2012.**

### 3. Référentiel PRISME

Rappel : PRISME est un outil qui permettra de faire communiquer les applications construites en silo, qu'elles soient Amue, Cocktail ou autres applications propres, pour passer à une approche globale et transversale, mais aussi modulaire et paramétrable. PRISME associe des attentes généralement couvertes par deux outils distincts :

- un outil de gestion de références locales ou nationales (MDM),
- un outil de vérification et de transmission des données (EAI).

Suite au dernier COPIL SI, une rencontre a eu lieu entre l'Amue, l'association des DGS et l'A-DSI, le 14 septembre 2012. L'Amue et Cocktail ont travaillé ensemble pour arriver à une clarification conjointe des offres et des fonctionnalités attendues. Les travaux ont permis de voir tout l'intérêt de relier PRISME à GRHUM (référentiel de Cocktail) pour éviter aux établissements d'avoir à le faire eux-mêmes. C'est un axe prioritaire de coopération entre Cocktail et l'Amue.

Le pilotage du projet PRISME sera assuré avec les établissements pilotes, l'Association des DGS, l'ADSI, la CPU et le MESR notamment. Le choix des solutions techniques pour PRISME se fera en deux temps, avec un appel d'offre éditeur puis un appel d'offre intégrateur.

Claude Ronceray ajoute que l'AMUE travaille aussi sur le modèle économique de PRISME, pour que le prix n'empêche pas la diffusion du projet dans les établissements. En effet, derrière PRISME, il y a la mise en place du SI décisionnel qui doit servir aux équipes politiques et au pilotage de l'établissement. Le projet PRISME est un projet prioritaire pour l'Amue en 2013. Des moyens sont prévus. PRISME sera installé au fur et à mesure de sa construction dans les établissements pilotes qui seront choisis d'ici fin 2012 (entre 4 et 8 établissements).

PRISME est aussi un projet d'organisation : l'Amue ne va pas livrer seulement un outil mais aussi des principes, des nomenclatures, des règles définies et maintenues au niveau national. L'Amue et Cocktail réfléchissent à une livraison commune de GRHUM avec PRISME, à la mise en place d'une plateforme pour encadrer les développements collaboratifs et à l'animation de la communauté des développeurs.

Le travail mené avec le CNRS pour le SI recherche s'appuie aussi sur un partage de référentiel.

**Le comité de pilotage du système d'information de l'ESR souligne l'articulation nécessaire entre PRISME et le cadre de cohérence transversal, ainsi qu'avec le cadre de cohérence des données recherche.**

#### 4. Messagerie

Rappel : lors du dernier COPIL SI, il était apparu une redondance entre le service de messagerie collaborative, sur lequel travaillait Renater, et l'offre d'une plateforme collaborative et de messagerie proposée par le CNRS aux chercheurs des laboratoires, des UMR et aux personnels administratifs.

François Germinet précise que, depuis, le comité numérique de la CPU puis la CP2U ont évoqué cette question, et que la CPU a indiqué qu'elle souhaitait que Renater reprenne ses travaux et aboutisse très vite à un produit interopérable avec celui du CNRS.

Patrick Donath précise que Renater a choisi, depuis un mois, un chef de projet, Didier Benza. Celui-ci décrit l'avancée des travaux menés avec le CNRS pour comparer les produits techniques existant sur le marché en termes de couverture fonctionnelle. Deux produits arrivent en tête : Microsoft (Exchange) et Zimbra qui couvrent la plupart des besoins exprimés et peuvent répondre à l'industrialisation prévue. Après négociation avec les deux éditeurs, les prix de licence de ces deux produits sont très proches. Tous les autres coûts, qui sont de loin les plus importants (service 24h/24, hébergement, etc...), sont identiques. Par ailleurs, Renater a avancé avec le groupe de travail et la dizaine d'établissements pilotes dans l'optique d'une mutualisation des forces (documentation, migration, FAQ, etc...). Le choix entre les deux solutions techniques comporte des conséquences non nulles en termes de compatibilité avec le choix du CNRS et du CEA (Microsoft). Il se place dans le contexte préconisé par la circulaire du Premier Ministre sur les logiciels libres (cf. § 5) et d'acceptation par les organismes. Il reste à trouver une solution juridique avec l'Amue pour qu'elle commercialise le service de messagerie auprès des universités.

**Le comité de pilotage du système d'information de l'ESR s'interroge sur les coûts complets du service de messagerie, préconise de veiller à l'intégration de la messagerie dans les ENT des universités et demande que les travaux entre Renater et l'Amue progressent rapidement pour qu'une solution juridique soit trouvée pour la commercialisation.**

## 5. Circulaire du Premier Ministre sur l'usage des logiciels libres dans l'administration (Jean Cervoni, STSI, MESR)

La circulaire du premier ministre du 19 septembre 2012 donne des orientations pour l'usage des logiciels libres dans l'administration. Elle est accompagnée d'un document de cadrage de la DISIC (Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication) qui encourage l'usage du logiciel libre, sans fixer des objectifs contraignants et chiffrés. La circulaire appelle à :

- redéfinir la politique ministérielle face au logiciel libre : toutes les directions du MESR (dont le STSI, la DEPP, etc.) sont concernées ;
- dresser un état des lieux des composants, licences et coûts (en cours par le STSI) ;
- élaborer une cible et une trajectoire pour y parvenir : un plan de travail doit être préparé par le MESR avec un budget associé.

Jean Cervoni indique que le socle technique actuel du SI du MESR est déjà basé en grande partie sur des briques libres ; le développement des nouvelles applications nationales se fait systématiquement sur des briques open source et des applications grand public open source ; une communauté EOLE (Ensemble Ouvert Libre Evolutif) existe. Maryse Le Bras (SG-CEPSI) insiste sur le fait que la DISIC prône l'usage du libre : sans revenir sur les choix faits pour les anciens produits, il faudra justifier le choix pour les nouveaux produits si ce n'est pas du libre. La DISIC organise une journée le 4 décembre 2012 de présentation de la circulaire. L'Amue et le SIES souhaitent être intégrés parmi les correspondants de la DISIC.

**Le plan d'action du MESR sera présenté lors du prochain comité de pilotage du système d'information de l'ESR.**

## 6. Tableau d'avancement des dossiers S3IT 2012 (Schéma stratégique des systèmes d'information – TICE)

Maryse Le Bras présente un point d'étape récapitulatif du suivi des projets S3IT 2012 pilotés et financés par le MESR ainsi que ceux d'autres structures comme l'Amue ou Cocktail. Un code couleur permet de visualiser l'avancement des projets : vert pour CDM.fr, le cadre de cohérence scolarité, le RNSR, le SIRH central, PELICAN ; jaune (en attente ou en suspens) pour le tableau de bord contractualisation. Les membres du COPIL SI sont invités à faire remonter rapidement leurs remarques. La feuille de route 2013 devrait pouvoir être présentée lors du prochain COPIL SI.

### Focus sur l'entrepôt RH PERSE

B. Lannaud rappelle que PERSE doit permettre, d'une part, au Ministère, dans un contexte de déconcentration des actes de gestion, d'assurer sa mission en matière de statistiques et de tableau de bord RH ; il doit, d'autre part, permettre aux établissements de se situer et se comparer par rapport aux autres établissements et à une moyenne nationale. Le marché a été attribué à la société TLTI. Les travaux de réalisation ont commencé début octobre 2012. La deuxième remontée de données est en cours. PERSE V1 sera mis en service en deux temps :

- mi-décembre 2012, ouverture d'un premier lot de 56 restitutions dynamiques et de documents préparés par la DGRH. Puis validation par les établissements des données les concernant et des restitutions, dans les 15 jours suivants ;
- courant de l'année 2013, ouverture d'un second lot de 55 restitutions.

**Le comité de pilotage du système d'information de l'ESR demande que la période de test soit allongée pour laisser le temps nécessaire à la validation des données par les établissements. Les données ne devront être remontées dans PAP-ESR qu'une fois validées ; une coordination entre la DGRH et le SIES**

s'avère indispensable et urgente pour articuler les restitutions de PERSE avec celles de PAP-ESR. La notion de site, liée au contrat de site que la DGESIP souhaite mettre en place, devra être introduite dans les évolutions de PERSE.

Vu, les co-présidents du Comité de Pilotage

Eric PIOZIN

François GERMINET